

# INSCRIPTION LYCEE PROFESSIONNEL JACOB HOLTZER RENTREE 2022-2023

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que votre enfant est affecté(e) au Lycée professionnel Jacob Holtzer de Firminy.

Afin de procéder à son inscription je vous demande de vous présenter au lycée selon le planning suivant :

**Mardi 5 juillet de 8h à 10h**

- Inscription des élèves entrant en seconde professionnelle et CAP électricien dont la première lettre du nom de famille débute de **A jusqu'à K**

**Mardi 5 juillet de 10h à 11h**

- Inscription des élèves entrant en seconde professionnelle et CAP électricien dont la première lettre du nom de famille débute de **L jusqu'à Z**

-

**Mardi 5 juillet de 13h à 15h**

- Inscription des élèves entrant en troisième prépa métiers

Vous veillerez à joindre les documents ci-dessous au moment de l'inscription :

<input type="checkbox"/> La fiche de renseignement complétée (jointe au dossier)
<input type="checkbox"/> La fiche d'urgence (jointe au dossier)
<input type="checkbox"/> La note confidentielle de renseignements médicaux pour la visite médicale obligatoire d'aptitude aux travaux réglementés (jointe au dossier).
<input type="checkbox"/> La photocopie de toutes les pages du carnet de vaccination figurant sur le carnet de santé
<input type="checkbox"/> Une photocopie de la carte d'identité de l'élève ou du livret de famille
<input type="checkbox"/> En cas de séparation ou de divorce des parents, copie du jugement indiquant à qui a été confiée la garde de l'enfant.
<input type="checkbox"/> Non obligatoire : Pour toute inscription à la maison des lycéens, joindre un chèque de 10 euros à l'ordre de la maison des lycéens du lycée Jacob Holter

Vous pouvez également inscrire votre enfant par le biais des Téléservices de l'Education Nationale sur l'adresse :

<https://educonnect.education.gouv.fr> en vous connectant à l'aide des identifiants remis par les collèges d'origine.

Attention ! L'inscription en ligne ne dispense pas le dépôt des documents à rendre obligatoirement (fiche d'urgence, fiche de renseignements...)

En l'absence des pièces demandées, l'inscription ne pourra être garantie.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

**Le Proviseur  
C Tardy**



**LES DOSSIERS INCOMPLETS SERONT REFUSES**

## INFORMATIONS AUX FAMILLES

### Restauration

Le restaurant scolaire fonctionne en self-service ouvert tous les jours : du lundi au vendredi inclus.

Le système de contrôle d'accès à la demi-pension se fait à partir d'un distributeur automatique de plateaux. L'élève n'aura pas à déterminer à l'avance les jours où il prendra son repas. Le prix d'un repas est de 4€ (tarif 2022).

Les externes et les nouveaux élèves qui désirent avoir accès au service de restauration à la rentrée scolaire peuvent :

- Se présenter au secrétariat Vie de l'élève dès la rentrée pour y récupérer les codes d'accès individuels de **paiement par carte bancaire** sur le site internet du lycée Jacob Holtzer (<https://jacob-holtzer.ent.auvergnerhonealpes.fr>) rubrique paiement en ligne. Les codes peuvent être demandés et transmis par mail.  
Il vous est demandé de créditer le compte d'un montant de **40 € minimum** équivalent à la valeur de 10 repas.
- **A défaut** de pouvoir payer en ligne, un chèque de **40€ minimum** pourra être déposé au secrétariat Vie de l'élève. Ce chèque sera libellé au nom de "du régisseur du lycée Jacob Holtzer".
- Le Pass région est à commander dès que possible sur le site : <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr>. Il permettra d'accéder au self en présentant celui-ci devant le distributeur de plateaux.

Ces tarifs sont valides jusqu'au 31/12/22. Une augmentation peut être prévue au 01/01/2023 sur proposition du conseil d'administration et accord du Conseil Régional Rhône-Alpes.

Chaque repas pris sera débité sur le compte de l'élève. Lorsque le solde atteindra la valeur de 3 repas, il vous sera demandé de réapprovisionner **à la hauteur minimale de 5 repas**.

Lors du départ de l'élève, le solde restant sur le compte self de l'élève sera remboursé sous réserve d'une demande écrite de la famille accompagnée d'un RIB original.

### Bourses de lycée

Les demandes de bourses de lycée pour la rentrée 2022/2023 sont à déposer sur la plateforme internet de l'académie de Lyon (<https://educonnect.education.gouv.fr>) dans les plus brefs délais. A la rentrée de septembre, une campagne complémentaire devrait être organisée.

### Fonds sociaux

En cas de difficultés financières, vous pouvez contacter Madame SASSOLAS, assistante sociale du Lycée, pour bénéficier d'une aide de fonds social pour le paiement des repas de l'élève ou toute autre aide financière liée à la scolarité. Elle est joignable via le standard au 04 77 10 17 30

### Internat

Les frais d'internat sont payables par **carte bancaire** sur le site du lycée à réception de la facture trimestrielle. Les tarifs actuels sont de **1440,25 € pour l'année 2022**.

Le forfait peut être augmenté au 1er janvier 2023 en fonction du taux moyen annuel d'augmentation autorisé. L'accès au service Restauration se fera par le Pass Région.

Les nouveaux internes devront venir au secrétariat Vie de l'élève déposer un chèque de caution de 30 € pour les clés de leur chambre. Le chèque est encaissé et la caution sera restituée en fin d'année scolaire par virement administratif après état des lieux et restitution des clés.

Un état des lieux sera effectué à l'arrivée et au départ de chaque interne.

## INFORMATIONS DU SERVICE MEDICAL DU LYCEE

### **1 – Visite médicale pour aptitude aux travaux réglementés :**

Tous les élèves mineurs des classes de BAC professionnel doivent bénéficier d'une visite médicale d'aptitude à la formation professionnelle. Celle-ci aura lieu dès septembre et jusqu'aux vacances de Toussaint.

Les élèves seront vus par le médecin scolaire avec leur carnet de santé (et/ou de vaccinations) et le questionnaire médical remis avec le dossier d'inscription.

En cas de non respect des consignes, seul un deuxième rendez-vous sera proposé.

### **2 – PAI (Projet d'Accueil Individualisé) :**

Dans les cas de troubles de la santé de l'élève évoluant sur une longue période (diabète, épilepsie, allergie grave ou autre...), **la famille peut demander la mise en place d'un PAI** et prendre contact avec l'infirmière pour évaluer la situation médicale (traitement ou soins particuliers, besoins spécifiques, protocole d'intervention en cas d'urgence...) en collaboration avec le médecin scolaire, dans le respect de la confidentialité (BOEN n°34 du 18 sept 2003).

### **3 – PAP (Plan d'accompagnement personnalisé) :**

Les élèves présentant **des difficultés scolaires résultant d'un trouble des apprentissages** (dyslexie, dysphasie, dyscalculie, trouble du langage...) peuvent bénéficier d'un PAP.

**A l'initiative de la famille ou de l'équipe enseignante**, le PAP est mis en place en accord avec la famille.

Si votre enfant a déjà bénéficié d'un PAP au collège, il est à transmettre par l'établissement d'origine au lycée dans le livret scolaire de l'élève et sera à réactualiser par la nouvelle équipe enseignante.

En cas de nouvelle demande, la famille (ou le professeur principal en accord avec la famille) doit au préalable, remplir une fiche navette à transmettre au chef d'établissement (accompagnée de justificatifs médicaux, paramédicaux, bilan orthophonique...), qui transitera par le médecin scolaire et donnera un avis à la mise en place du PAP. Celui-ci sera élaboré par l'équipe enseignante et visé par la famille et le chef d'établissement.

### **4- PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) :**

**Il concerne les élèves qui ont une notification MDPH** et définit les mesures compensatoires liées à la situation de l'élève (handicap, trouble dys sévère, nécessité d'AVS, autre...)

Si l'élève bénéficie déjà d'un PPS, **la famille ou l'établissement d'origine informe le lycée et l'enseignant référent organise une réunion en équipe de suivi de scolarisation (ESS)** pour mettre en place les mesures nécessaires à la scolarisation.

Si l'élève ne bénéficie pas de notification MDPH et que la famille (ou l'équipe éducative) juge nécessaire la mise en place d'un PPS, un document GEVA-sco est à élaborer en équipe et transmis à la MDPH par la famille avec un dossier complet (certificat médical, bilan du conseiller d'orientation psychologue).

## PASS'REGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES



La carte Pass'Région est obligatoire pour :

- Entrer dans l'établissement
- Récupérer les manuels scolaires gratuitement à la rentrée
- Accéder au self-service du restaurant scolaire

Pour obtenir le Pass'Région :

Je le commande en ligne

- Sur l'application mobile Pass'Région Apple Store et Google Play
- Sur internet, [passregion.auvergnerrhonealpes.fr](http://passregion.auvergnerrhonealpes.fr)

L'établissement valide ensuite votre demande. Vous recevez en général votre carte sous 15 jours.



Si vous aviez un Pass'Région l'an dernier. CONSERVEZ-LE. Il aura les mêmes avantages l'an prochain.

Le Pass'Région offre également plein d'avantages pour les jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes : achats manuels scolaires, mais aussi sport, culture (places de ciné, concerts, etc.), santé, bons plans, réductions, etc.

Vous pouvez retrouver tous les avantages sur le site : [passregion.auvergnerrhonealpes.fr](http://passregion.auvergnerrhonealpes.fr)

## INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DE VOS DONNEES PERSONNELLES POUR L'INSCRIPTION DANS L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Les données personnelles collectées via le dossier d'inscription papier sont nécessaires aux fins d'inscription de votre enfant auprès du lycée Jacob Holtzer.

Les informations recueillies sont limitées aux seules données strictement nécessaires et font l'objet de différents traitements mis en œuvre dans le cadre de la mission d'intérêt public de l'éducation nationale :

- la gestion de l'inscription dans l'établissement ;
- la gestion administrative et financière ;
- le suivi de la scolarité (y compris lié à des scolarisations particulières), l'orientation et l'affectation ;
- la gestion des examens ;
- la gestion des activités scolaires et extra scolaires (listes de classes, de groupes...);
- l'utilisation d'outils de travail informatisés (Environnement numérique de travail, intranet, tablettes...)
- la gestion de la restauration, de l'internat et des services annexes (contrôle d'accès).

L'ensemble de ces traitements est nécessaire à l'exécution du contrat de scolarisation de votre enfant dans notre établissement.

Le responsable des traitements est le chef d'établissement pour **tous les traitements réalisés au sein de l'établissement.**

Certains traitements comme la scolarisation des élèves en situation de handicap, la gestion de l'affectation en fonction des spécificités territoriales, le suivi de la scolarité (téléservices d'inscription, livret scolaire numérique, affectation), ou encore la gestion des examens ... sont sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale, du recteur d'académie (ou le directeur académique des services de l'Éducation nationale par délégation).

Vos informations personnelles sont conservées de façon sécurisée dans un cadre de confiance pendant la durée réglementée et strictement nécessaire aux traitements (Référence BOEN N° 24 du 16 juin 2005).

L'accès à vos données personnelles est strictement limité :

- Au lycée Jacob Holtzer
- Aux services académiques du rectorat de l'académie de Lyon.

Aux institutions :

- La région Auvergne Rhône Alpes en charge de l'établissement.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données, Vous-même - et votre enfant s'il a plus de 15 ans - avez le droit d'accéder à vos données personnelles et le droit de les rectifier en formulant une demande écrite à la proviseure du lycée ou auprès du délégué à la protection des données de l'académie en écrivant à :

**Rectorat de l'académie de Lyon**  
**À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)**  
**92, rue de Marseille – 69007 LYON**

Cité scolaire Jacob Holtzer

Tel : 04 77 10 17 30  
[Ce.0420014m@ac-lyon.fr](mailto:Ce.0420014m@ac-lyon.fr)  
5, rue Michelet  
42704 Firminy CEDEX

ANNEE 2022– 2023

## **FICHE DE RENSEIGNEMENTS**

MEF : .....  
(réservé à l'administration)

Classe :

### **IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE**

NOM : .....

PRENOMS : .....  
(Dans l'ordre de l'état civil)

Sexe F  M  NATIONALITE : .....

Né(e) le : .....

En France : Département : ..... Commune : .....

A l'étranger : Pays : ..... Commune : .....

Portable de l'élève : (si élève majeur)

Mail de  
l'élève : .....  
(L'adresse mail de l'élève sera nécessaire pour les inscriptions aux examens. Indiquez là dès à présent)

#### **REGIME**

Externe  demi pensionnaire  interne

#### **ELEVE BOURSIER**

Oui  Non

### **ADAPTATION DU PARCOURS SCOLAIRE**

L'année précédente votre enfant bénéficiait-il de mesure d'aménagements (PAI, PAP, PPS...)?

Oui  Non

Votre enfant est-il reconnu pour un « handicap » par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H.) ?

Oui  Non

### **SCOLARITE ANNEE PRECEDENTE**

Etablissement : .....

Classe : .....

Collège d'origine : .....



ANNEE 2022-2023

## FICHE D'URGENCE

### IDENTIFICATION ELEVE

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Classe : .....

Sexe : F  M

Régime : EXT  DP  INT

Adresse : .....

.....

### PARENTS OU RESPONSABLES LEGAUX

NOMS	PORTABLE	DOMICILE	TRAVAIL
Légal 1 : .....			
Légal 2 : .....			
Autres (à préciser) ..... .....			

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le plus adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

### VACCINATIONS

**Joindre les photocopies du carnet de santé pour les vaccinations obligatoires DT Polio.**

Date du dernier rappel DT polio (vaccin antitétanique).....

### NOM, ADRESSE, TELEPHONE du MEDECIN TRAITANT

.....

.....

### PAI - PPS - PAP

PAI (Projet d'Accueil Individualisé) 2021/2022

oui  non  A renouveler: oui  non

PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) 2021/2022

oui  non

PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) 2021/2022

oui  non

Si oui, précisez le motif (diabète, épilepsie, asthme, allergies alimentaires... dyslexie ou autre dys.....):

.....

Retournez SVP ( verso à compléter ) ..

Si vous renouvelez le PAI de votre enfant, merci de remplir avec votre médecin le PAI distribué par le service infirmerie et de le retourner à l'infirmerie dès la rentrée avec une ordonnance récente et le traitement de votre enfant en vérifiant la date de péremption.

Si votre enfant s'inscrit au lycée Jacob Holtzer pour la première année, merci de demander à l'infirmerie un formulaire PAI vierge ou à l'adresse suivante : [https://www.ac-lyon.fr > rhone-sante-scolaire-121792](https://www.ac-lyon.fr/rhone-sante-scolaire-121792)

**RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :**

Antécédents médicaux :.....

Antécédents chirurgicaux :.....

Souffre-t-il d'allergies (alimentaires, médicamenteuses ou autres) ? Oui  Non

Si oui la ou lesquelles :.....

Quel est son traitement ?.....

Est-il asthmatique ? Oui  non  Quel est son traitement ?.....

Est il sujet à des crises de : Spasmophilie  Tétanie  Epilepsie

Votre enfant suit il un traitement ? Si oui Lequel ?.....

Souffre t il d'une maladie ? La ou lesquelles :.....

Prend-il un traitement ? Si oui lequel.....

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance des infirmières :.....

**Attention :**

**En cas de traitement ponctuel ou annuel, à suivre sur les heures scolaires vous devez nous fournir l'ordonnance du médecin avec le ou les médicaments et déposer le tout à l'infirmerie car il est interdit de détenir des médicaments au lycée ou à l'internat.**

**Si votre enfant est interne veillez à ce qu'il ait ses papiers de SS (une copie de l'attestation de droit) et mutuelle.**

Merci de joindre cette Fiche Infirmerie avec la photocopie des vaccinations du carnet de santé et le questionnaire médical (pour le Lycée Professionnel uniquement) au dossier d'inscription sous pli cacheté à l'attention du "service infirmerie" en précisant le nom, prénom et la classe de votre enfant.

Date et signatures :

## NOTE CONFIDENTIELLE DE RENSEIGNEMENTS MEDICAUX POUR LA VISITE MEDICALE OBLIGATOIRE D'APTITUDE AUX TRAVAUX REGLEMENTES

(Décret N° 2015-443 du 17 avril 2015 pour les mineurs de 15 à 18 ans  
Instruction inter-ministérielle 2016-173 du 07/09/2016)

Cachet de l'établissement :

Section :	Classe :
-----------	----------

<p><b>Nom et prénom de l'élève :</b></p> <p><b>Né(e) le :</b></p> <p><b>Nom des responsables légaux :</b></p> <p><b>Téléphone des responsables légaux:</b></p> <p><b>Adresse mail des responsables légaux :</b></p>
---

### 1. Maladies ou hospitalisations antérieures

➤ Convulsions ou crises d'épilepsie ?  oui  non si oui, à quel âge ?

.....

➤ Autres maladies ?  oui  non si oui, précisez

.....

➤ Accidents ?  oui  non si oui, précisez

.....

➤ Opérations?  oui  non si oui, précisez

.....

### 2. Etat de santé actuel

➤ Asthme ?  oui  non

➤ Eczéma, Urticaire, Allergie ?  oui  non

.....

➤ Malaises ou pertes de connaissance ?  oui  non si oui, précisez

.....

➤ Problèmes de dos ou d'articulation ?  oui  non si oui, précisez

.....

### 3. Suivi médical :

- Nom du médecin traitant et des médecins qui suivent l'enfant : .....
- .....
- psychologue ou psychiatre ?  oui  non Précisez : .....
- autre professionnel de santé ?  oui  non Précisez .....
- .....

4. Traitement médicamenteux ?  oui  non Précisez : .....

.....

5. Aménagements antérieurs de la scolarité Votre enfant a-t-il bénéficié de :

- PAP :  oui  non PAI :  oui  non
- AVS/AESH :  oui  non ordinateur en classe :  oui  non
- SEGPA :  oui  non ULIS :  oui  non
- Autres : .....

*Autres renseignements à nous communiquer : .....*

*Pour le renouvellement : Votre enfant a -t-il eu des problèmes de santé depuis la visite médicale précédente ?  oui  non Précisez : .....*

.....

***Ce questionnaire est à remettre sous pli cacheté au médecin de l'éducation nationale le jour de la visite avec le carnet de santé. Vous pouvez joindre la copie de tout document médical en votre possession qui vous paraîtrait utile.***

## RAPPELS

- Vaccinations

Il est rappelé que l'aptitude aux travaux règlementés est conditionnée par une situation vaccinale à jour au regard des obligations prévues par la Loi.

- La consommation de produits psycho actifs (alcool, cannabis, autres drogues) et de certains médicaments peut avoir des conséquences importantes et entraîner une inaptitude à la poursuite de la formation professionnelle dispensée pendant le temps nécessaire.
- Si votre enfant bénéficie d'un PAI, il appartient à la famille ou aux représentants légaux de le transmettre au lieu de stage.

*Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus (§ Rappels).*

*Je m'engage à informer l'infirmière de l'établissement de tout nouveau problème de santé ou accident survenant durant l'année scolaire.*

A.....le.....

Signature de l'élève

Signature des parents



**ACADÉMIE  
DE LYON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cité scolaire Jacob-Holtzer**

Firminy

CITE SCOLAIRE  
**JACOB HOLTZER**



Cité scolaire Jacob Holtzer

Tel : 04 77 10 17 30  
5, rue Michelet  
42704 Firminy CEDEX

ANNEE 2022– 2023

## **LISTE DES FOURNITURES**

Lycée professionnel

### **Anglais : Pour les CAP électricité et secondes professionnelles**

Un cahier grand format grand carreaux de 200 pages  
Une colle blanc correcteur  
Des surligneurs (au moins 3 couleurs)

### **Pour les premières et terminales professionnelles**

Réutiliser le cahier de l'année précédente  
Une colle blanc correcteur  
Des surligneurs (au moins 3 couleurs)

### **Prévention santé et environnement (Pour tous les niveaux et toutes les filières)**

Un porte document (60 vues)

### **Mathématiques et sciences physiques (Pour tous les niveaux et toutes les filières)**

Une calculatrice graphique NUMWORKS  
• 2 cahiers format 24x32 cm, petits carreaux (96 pages)  
• 200 feuilles copies doubles petits carreaux  
• Matériel de géométrie (équerre, règle, rapporteur et compas)

### **Arts appliqués (Pour tous les niveaux et toutes les filières)**

Crayon HB  
Gomme  
Feutre noir et rouge  
Colle et ciseaux

### **Français (Pour tous les niveaux et toutes les filières)**

Cahier grand format grands carreaux 24x32  
Copies doubles grand format grands carreaux

+ matériel habituel : stylos, crayon à papier, gomme, ciseaux, colle, surligneur, règle, taille-crayon

### **Histoire géographie - atelier (Pour tous les niveaux et toutes les filières)**

Cahier grand format grands carreaux 24x32  
Copies doubles grand format grands carreaux  
Crayons de couleur

+ matériel habituel : stylos, crayon à papier, gomme, ciseaux, colle, surligneur, règle, taille-crayon

**Bac professionnel Maintenance des Equipements Industriels – atelier (Pour tous les niveaux)**

**Bac professionnel MPIA**

**Bac professionnel MSCPC**

Trousse complète

- calculatrice
- 2 classeurs A4 avec pochettes plastiques (pour les 3 ans)
- feuilles A4 petits carreaux

**Bac professionnel Technicien outilleur – atelier (Pour tous les niveaux)**

Un classeur A4 avec 50 pochettes transparentes

- Une trousse complète
- Une calculatrice
- Une blouse propre
- Une paire de chaussures de sécurité
- Deux cadenas

**Bac professionnel Pilote de ligne de Production – Atelier (Pour tous les niveaux)**

2 classeurs format A4 épaisseur 5 cm

200 feuilles A4 petit carreaux

200 pochettes feuilles plastiques

Matériels habituels : Stylos, Crayon de papier, gomme, une paire de ciseaux, règle graduée de 20 cm, crayons de couleurs et correcteur.

**Bac professionnel Métiers de l'électricité – Atelier**

Secondes – premières - terminales pros

Classeur d'atelier + 100 pochettes plastiques + 50 feuilles petits carreaux  
Classeur de cours + 100 pochettes plastiques + 50 feuilles petits carreaux  
Un jean pour l'atelier  
1 cadenas pour l'atelier  
Calculatrice (voir avec les math)  
Règle  
1 clef usb  
1 cahier de texte  
Stylo 4 couleurs  
1 crayon à papier  
1 gomme  
Un blanc correcteur  
Trace cercles  
Mètres ruban d'1 m

CAP électricité

2 portes vues 120 vues avec feuilles petits carreaux pour l'atelier  
Un jean pour l'atelier  
1 cadenas pour l'atelier  
Calculatrice (voir avec les math)  
Règle - équerre  
1 clef usb  
1 cahier de texte  
Stylo 4 couleurs  
1 crayon à papier  
1 gomme  
du blanc correcteur  
trace cercles  
mètre ruban d'1 m

**Construction mécanique**

- 1 classeur dos 50 mm avec deux anneaux.
- 1 paquet de pochettes transparentes A4 pour le classeur.
- 1 paquet de feuilles blanches A4 petits carreaux pour le classeur.
- 2 intercalaires. (Cours, TD).
- 1 calculatrice **scientifique** (fonctions arithmétiques, fonctions trigonométriques).
- 1 agenda.

**Toutes disciplines :**

Il est conseillé aux élèves d'avoir un casque audio filaire doté d'une prise jack, afin d'accéder aux ressources audiovisuelles en cours et au CDI.